

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Selon le nouveau partage des responsabilités annoncé par le premier ministre en décembre 1965, la question, à mon avis, relèverait plutôt de mon collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Toutefois, j'en discuterai volontiers avec lui. Conformément aux demandes de députés de tous les partis, le ministre du Travail, entre autres choses, a fait modifier le règlement régissant l'assurance-chômage afin de faciliter l'embauche des travailleurs agricoles.

[Plus tard]

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre du Travail une question qui fait suite à une autre qu'on lui a adressée auparavant. Comme les règlements de l'assurance-chômage interdisent d'embaucher des parents dans l'industrie agricole, le ministre reçoit-il des plaintes à ce sujet et envisage-t-il de modifier cette restriction?

**L'hon. M. Nicholson:** Comme on peut s'y attendre, nous avons reçu quelques plaintes, mais c'est le petit nombre. La question est à l'étude, mais je ne prévois pas de changement de politique pour le moment.

#### L'ANNONCE DE LA POLITIQUE LAITIÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Peut-il nous dire si, comme d'habitude, nous pouvons nous attendre à ce qu'on annonce la politique laitière pour 1967 au plus tard le 31 du présent mois et, le cas échéant, cette politique comprendra-t-elle une majoration de 5, 6 ou 7c. du prix versé aux producteurs pour le lait industriel?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. On a posé une question analogue au moins à une occasion la semaine dernière.

**M. Winkler:** Monsieur l'Orateur, la situation devient très critique et, à mon avis, l'honorable représentant pourrait sans doute répondre à cette question, eu égard à l'intérêt qu'il y porte.

#### LES CÉRÉALES

##### LA VENTE OU LA LOCATION DE L'ÉLÉVATEUR DU PORT DE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Le ministre des Transports nous

dirait-il si la rumeur que le grenier-élévateur du port de Québec serait vendu, dont les journaux font état après sa visite à Québec, est fondée? Si oui, à quelles conditions sera-t-il vendu? Y aura-t-il adjudication?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Si par «Québec», le très honorable représentant veut dire la ville de Québec, qu'il me soit permis de dire que je ne suis pas allé dans cette ville depuis longtemps. En fin de semaine, j'étais à Montréal.

En ce qui concerne le grenier-élévateur, je crois avoir expliqué à la Chambre, il y a quelque temps, que le Conseil des ports nationaux a fait bon accueil à des demandes visant la location ou la vente du grenier-élévateur moyennant certaines conditions. Et je crois que certaines propositions ont été acceptées.

Si Votre Honneur me le permet, je voudrais fournir de nouveau l'assurance que toutes les institutions gouvernementales s'intéressant au transport ou à la vente du blé seront consultées avant qu'une décision finale soit prise.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre des Transports a-t-il dit que d'autres élévateurs seraient construits par des entreprises privées? Je demande cela car je trouve étrange, si l'on songe aux énormes quantités de blé à entreposer, que le gouvernement envisage de liquider, par l'entremise du Conseil des ports nationaux ou autrement, ces installations dont on a certes grand besoin.

• (3.30 p.m.)

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne suis pas du tout au courant des projets d'entreprises privées concernant l'aménagement de nouveaux élévateurs. En tout cas, je n'ai fait aucune déclaration à ce sujet, mais pour ce qui est de l'élévateur de Québec, le gouvernement n'accepterait une proposition du Conseil des ports nationaux en vue d'en disposer, par vente ou par location, qu'à une seule condition, celle d'augmenter le volume de grain qui y passe. Autrement, nous refuserions notre consentement.

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire fait suite à celle que j'ai posée tantôt à ce sujet. Le ministre s'est-il entretenu avec le ministre de l'Agriculture du Québec, qui a envoyé une dépêche demandant que l'on se mette en rapport avec lui avant de prendre des mesures quelconques au sujet de l'élévateur?